

BONNE
ANNÉE !



Qui lit
Quilly?

Janvier 2020 - Bulletin municipal - # 46

TAXI CAMPBON

ÉLODIE MOROSINI

06 08 21 73 48



SARL Entreprise ORAIN

Travaux agricoles - Élagage scie - Broyage

7 bis, route de Notre-Dame-de-Grâce
44750 QUILLY

02 40 88 14 29



COIFFURE MIXTE
Geneviève BUGEL

14, Grande Rue
44750 QUILLY

02 40 91 80 97



PLÂTRERIE - DÉCORATION - STAFF

CHRISTOPHE BRODU Maître Artisan

Le Pont Riou
44750 QUILLY
Tél. 02 40 88 27 98

Pour tous vos travaux de plâtrerie - Neuf ou rénovation



CJM sarl
Christian Jouin

Maçonnerie & Terrassement
neuf et rénovation
Assainissement

02 40 91 84 50 - 06 80 65 24 49

31, la Crochardais 44750 Quilly sarl.cjm@orange.fr



J.M.A
jma.quilly@orange.fr

- Plomberie
- Chauffage
- Électricité
- Énergie renouvelable

Tél. 02 40 88 19 72
Fax 02 40 24 79 05

4, rue du hérisson 44750 QUILLY



Ghislain BRODU
Menuiserie - Charpente

Escaliers • Parquets • Lambris • Volets roulants
Fenêtres bois - alu - PVC • Rénovation
Préaux • Vérandas • Habillage façades et pignons

Agencements : placards - magasins et bureaux

18, rue du Haut Chemin - 44260 PRINQUIAU - Tél/Fax : 02 40 56 63 17

Groupama
LOIRE BRETAGNE

13, bis rue de Nantes 44260 Savenay 02 40 56 93 73
www.groupama.fr



GARAGE PLISSONEAU
20, rue de Bouvron 44750 Campbon

MÉCANIQUE - Tôlerie - PEINTURE - DÉPANNAGE
VENTE VÉHICULES NEUFS et OCCASIONS TOUTES MARQUES

02 40 56 55 89 - garage.plissonneau@orange.fr



HYPER U SAVENAY

DRIVE coursesu.com

OUVERT
du lundi au samedi
de 8h30 à 20h00

flunch
Anais
Doux & Pommes

Parc Commercial de la Colleraye - 44260 SAVENAY - 02 40 588 300
www.hyperu-savenay.com

ÉPARGNE - FINANCEMENT - ASSURANCES - TÉLÉPHONIE

Crédit Mutuel

Crédit Mutuel de Campbon
15 place de l'Église - 44750 CAMPBON
Tél : 02 51 88 67 90 - Mail : 3602500@creditmutuel.fr

Sommaire

- Échos du conseil / 4
- Vie locale / 6
- Quilly au quotidien / 10
- Vie associative / 16
- Infos pratiques / 24
- Intercommunalité / 27
- Calendrier / 28

Permanences des élus

1^{er} SEMESTRE 2020 de 10h à 12h

Valérie GAUTIER

Maire, responsable du CCAS :
25 janvier / 29 février

Jean-Michel SYLVESTRE

1^{er} adjoint, chargé par délégation de la voirie, des équipements et des espaces verts, et de l'urbanisme :
1^{er} février / 7 mars

Marie Ange OHEIX

2^e adjoint, chargée par délégation du restaurant scolaire, de l'information, des associations et des salles communales :
8 février / 14 mars

Gervais BUGEL

3^e adjoint, chargé par délégation du budget et des finances communales, des affaires sportives et des bâtiments communaux :
15 février / 21 mars

Flavie BIGET

4^e adjoint, chargée par délégation des affaires scolaires et des affaires culturelles :
22 février

contact@mairiedequilly.com

BULLETIN MUNICIPAL #46 - Janvier 2020

Directeur de la publication : Valérie Gautier
Rédactrices en chef : Marie Ange Oheix et Sophie Bodin

Rédaction : commission communication et les services municipaux

Photos : mairie, Marie Ange Oheix, Bigstock

Maquette : V. Lemerrier, graphiste à Quilly
06 83 21 72 72 www.lunea-infographie.com
Impression : Le Sillon 02 40 58 91 24
www.sillon.fr

Le mot du Maire

Chères Quilliennes, chers Quilliens,

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé et de réussite dans vos projets vont à chacun de vous avec une pensée particulière pour les plus démunis et ceux qui souffrent de solitude ou d'isolement.

En cette période de fêtes où tout le monde est censé être entouré et joyeux, je pense très fort à celles et ceux qui, au cours de l'année 2019, ont connu des difficultés et de la peine.

Notre population est à ce jour de 1 391 habitants. L'année 2019 a vu la naissance de 16 nouveaux nés et nous avons célébré 6 mariages.

L'effectif de l'école publique est stable avec 147 enfants répartis sur 6 classes et l'école privée compte 3 classes avec un effectif de 55 élèves.

18 permis de construire ont été délivrés dont 6 constructions neuves et une réhabilitation.

Par ailleurs, je tiens à féliciter l'association les Amis de Planté qui ont œuvré à la mise en valeur de la Chapelle de Planté en redessinant les espaces extérieurs (déplacement du parking, rénovation du lavoir et création d'espaces verts).

Enfin, je remercie l'entreprise Concept Drone Nature qui nous offre gracieusement la photo aérienne de la page de couverture de ce bulletin municipal.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2020 !

Valérie Gautier



Le conseil municipal du 23 mai après avoir délibéré approuve :

- La réalisation de **travaux de nettoyage** de la voie communale N°18 permettant l'accès à l'arrière des parcelles C 822, C 1556 et C1465, situées Grande Rue, par l'entreprise Landais pour un montant de 9 032.50^{€HT} afin que les riverains puissent à nouveau l'utiliser.
- L'augmentation de 1.74 % des **loyers des logements communaux** selon la variation du nouvel indice de référence des loyers du 4^e trimestre 2018 publiée par l'INSEE.
- La réalisation d'une **nouvelle consultation pour**

les travaux d'aménagement des abords de la chapelle de Planté en réduisant le marché à un lot unique. Par délibération en date du 25/06/2018, le Conseil Municipal avait approuvé la réalisation des travaux d'aménagement des abords de la chapelle de Planté pour les tranches 1 et 2. Une consultation avait été réalisée le 23/04/19 selon la procédure adaptée pour 3 lots : VRD, maçonnerie et espaces verts. Suite à l'ouverture des plis et l'analyse des offres par l'architecte, la commission déclarait l'appel d'offre infructueux puisque les offres déposées dépassaient de façon excessive l'estimation de l'enveloppe budgétaire.

Le conseil municipal du 24 juin après avoir délibéré approuve :

- L'attribution du marché relatif aux **travaux d'aménagement des abords de la chapelle de Planté** à l'entreprise Hortus Maçonnerie de Divatte-sur-Loire pour un montant de 62 858^{€HT} (tranche 1) et 50 495^{€HT} (tranche 2).



- La modification des **statuts et du périmètre d'intervention du SYDELA.**
- **La modification statutaire d'Atlantic'eau**, transformé en syndicat mixte à la carte à compter du 31/12/2019.
- **La fixation du nombre et de la répartition des sièges** du conseil communautaire de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.
- **L'amortissement de la subvention d'équipement.** En 2019, le montant de la participation au SIAHB (Syndicat d'assainissement du Haut Brivet) était de 8 602.16€.
- **La convention avec la fourrière animale ANIM'TOIT** de Prinquiau afin de capturer les chats et chiens errants sur la commune pour un montant de 1.25€ par habitant.

■ Le conseil municipal du 23 septembre après avoir délibéré approuve :

- **L'approbation des statuts** de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon suite aux divers transferts de compétences.
- **Le transfert de la compétence « eau »** à la Communauté de communes selon les articles de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe)
- **La redevance d'occupation de la salle paroissiale** utilisée pour des cours de couture par M^{me} Le Sommer pour un montant de 8[€] /séance et la gratuité des 4 premières séances.
- La décision modificative n°1 du **budget primitif 2019**.
- **La dénomination d'un lieu-dit « La Sensive »** suite à la vente d'un bâtiment agricole situé sur les parcelles ZR 38 et ZR 39 dont l'accès s'effectue désormais sur le route menant à Notre Dame de Grâce.
- La création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^e classe à temps complet (et la suppression de l'emploi d'adjoint administratif territorial), la création d'un poste d'agent de maîtrise territorial et par conséquent la modification du tableau des emplois des agents communaux.
- L'élargissement du régime indemnitaire (RIFSEEP/ CIA) au grade d'agent de maîtrise territorial.

■ Le conseil municipal du 14 novembre après avoir délibéré approuve :

- **Le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)** ainsi que les montants de révisions des attributions de compensation des communes pour les compétences en matière d'enfance-jeunesse, de lecture publique, d'animation musicale, de logements d'urgence et d'assainissement collectif transférées à la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.
- Les conventions de mise à disposition de **locaux communaux partagés** dans le cadre du transfert à la Communauté de Communes Estuaire et Sillon. de la compétence enfance jeunesse pour l'accueil périscolaire et de la compétence lecture publique pour la bibliothèque.
- **L'extension du réseau eau potable** au lieu-dit « Grand Seuvre » pour permettre de desservir une future exploitation agricole. Le propriétaire participe au paiement de l'intégralité des travaux.
- La décision modificative n°2 du **budget principal 2019**.
- Le projet de **travaux d'aménagement du parking rue du Bois Joli** suite à l'esquisse d'aménagement établi par le cabinet BCG, le maître d'œuvre. Le coût des travaux s'élève à 47 400 €^{HT} + 2 945 €^{HT} (option finition voirie).

■ Le conseil municipal du 16 décembre après avoir délibéré approuve :

- **Les tarifs 2020 des locations des salles** qui restent inchangés à ceux de 2019 (cf page 23 du bulletin municipal).
- **Les tarifs 2020 du cimetière** (cf page 6 du bulletin municipal).
- La proposition de **mandatement en investissement** avant le vote du budget 2020, à savoir : chapitre 20 : 6 500 €, chapitre 204 : 3 650 €, chapitre 21 : 8 000 € et chapitre 23 : 100 000 €.
- **L'annulation du versement des indemnités** du comptable public qui était absent de son poste en 2019 et n'a donc pas rempli sa mission de conseil.
- La désignation de délégués au collège électoral de **Atlantic 'Eau** comme suit :
 - > Délégué titulaire : Valérie Gautier,
 - > Délégué suppléant : Jean-Michel Sylvestre.



Nouvelle adresse mail

L'adresse électronique de la mairie a changé. Vous pouvez dorénavant nous contacter à l'adresse suivante : **contact@mairiedequilly.com**

Tarifs 2020 : colombarium et concession dans le cimetière

• Concession

La parcelle de terrain de deux mètres carrés :
 > 140 € pour 15 ans
 > 280 € pour 30 ans

• Columbarium

Chaque case avec la plaque :
 > 450 € pour 15 ans
 > + 30 € pour la plaque

• Jardin du souvenir

Dispersion gratuite et possibilité d'ajouter une plaque pour 30 €



État civil

NAISSANCES / Nous souhaitons la bienvenue à :

FOUGÈRE Léonie	19/12/2018
MAHAUT Évan	05/01/2019
LAIDIN Mallory	17/02/2019
LEVESQUE DU ROSTU Soline	02/04/2019
RIOT Dylan	03/04/2019
ANNEIX Léane	12/05/2019
GLAUME Tiago	21/05/2019
AUBRON Louise	17/06/2019
MEIGNEN Rose	10/07/2019
CHARLIER Hugo	08/11/2019
GUILMARD Livia	26/12/2019
CRIAUD Télyo	28/12/2019

MARIAGES / Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à :

LEMARIÉ Johann et BAGNAUD Laura	16/03/2019
NOBLET Christophe et LOISEAU Fabienne	10/05/2019
HERCHIN-PAUL Julien et RAITIÈRE Anne-Cécile	14/06/2019
TUAL Fabien et AVERTY Marie	22/06/2019
BRÉTEAU Laurent et BOURGIN Sandra	29/06/2019
FRAUD Miguel et STRATAN Adriana	14/09/2019

DÉCÈS - INHUMATIONS / Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et aux proches de :

GOUAS Andrée	13/02/2019	97 ans
OUISSSE René	25/05/2019	62 ans
RIPAUD Christian	01/06/2019	71 ans
GERBAUD André	04/06/2019	87 ans
BÂTARD Yvan	05/06/2019	63 ans
MÉNAGER Jeanine née MOREL	16/06/2019	75 ans
AUBRON Jules	12/07/2019	29 ans
BERHAUT Liliane née THÉBAUD	16/09/2019	85 ans
ORAIN BERNARD	11/10/2019	90 ans
PRIOU Octave	22/11/2019	52 ans
GALARD Françoise née BELET	30/11/2019	68 ans
MÉNAGER Clair	04/12/2019	86 ans

■ Nous vous souhaitons la bienvenue

Plombier chauffagiste



Après 15 années d'artisanat sur la commune de Guenrouët, Yvonnick Potiron demeure actuellement à Quilly et reste à votre disposition pour tous travaux de plomberie et chauffage.

Messenger

Cindy Mahot

Canal Médium, magnétiseuse, thérapeute en soin énergétique, prise de conscience. Créatrice d'attrape-rêves uniques.

Contact : sur rendez-vous - 06 17 41 02 53
à domicile ou à distance
cindymessage888@gmail.com
 Médium Soin Énergétique




L'Atelier d'Estelle

Estelle Le Sommer s'est installée depuis le mois de septembre en microentreprise à Quilly. Après plusieurs années consacrées à l'éducation de ses trois enfants, elle se lance dans un projet professionnel qui lui tenait à cœur depuis longtemps : transmettre sa passion pour la couture. Diplômée de l'école Boule de Paris et des Métiers d'art textile de Lyon, L'Atelier d'Estelle propose chaque semaine des cours de couture à Quilly (25 €/2h - 4 personnes maximum).

Les cours sont adaptés aux débutants qui souhaitent apprendre à maîtriser une machine à coudre et aux couturières en herbe qui souhaitent se perfectionner. Elle anime également des ateliers de couture pour les enfants à partir de 8 ans en individuel et

en collectivité. Pour un projet plus personnalisé, Estelle se déplace à domicile. Vous pourrez également la retrouver sur les marchés de créateurs avec ses créations « zéro déchet », accessoires de mode et décorations enfants. En revanche, elle ne fait pas de retouches de vêtements mais saura vous conseiller de bonnes adresses !

Contact :  « L'Atelier d'Estelle » - 06 61 23 57 52
atelierdestelle@gmail.com
Inscription toute l'année, prêt de machine à coudre gratuit.



■ Commerces ambulants

Rappel : un boucher et un fromager le vendredi soir.

Geoffrey, **boucher** employé à la boucherie-charcuterie Jagu de Pont-Château, est présent avec le camion tous les vendredis soir sur le parking de la mairie de 16h à 18h30. Depuis septembre dernier, il a été rejoint par un **fromager** qui lui vient ponctuellement.

Busages des fossés desservant les propriétés privées

Conformément à la loi, les busages créés par un propriétaire pour desservir sa parcelle nécessitent obligatoirement une autorisation préalable de voirie. Un formulaire de demande est à retirer en mairie et le dossier est traité soit en mairie ou soit par le Conseil Départemental.

En cas d'accord favorable, un arrêté est délivré avec des prescriptions que l'usager devra scrupuleusement respectées : diamètre des buses, mètres linéaires autorisés, les matériaux à employer...

Par ailleurs, l'entretien et le libre écoulement des eaux incombent au propriétaire de la parcelle desservie. Il lui revient donc d'entretenir son ouvrage aussi bien en surface (bouchage des trous sur l'accès) qu'à l'intérieur pour permettre le bon écoulement des eaux pluviales.

En cas de défaut d'entretien, la responsabilité du propriétaire peut être engagée.

Décorations de Noël

Nous remercions vivement les agents communaux, les bénévoles et les élus qui ont œuvré pour que la magie de Noël opère encore une fois pendant les fêtes de fin d'année dans Quilly.

Tous les ans, ils ne manquent pas d'idées et consacrent de nombreuses heures de travail pour réaliser tous les décors que vous pouvez admirer dans notre commune. Merci à eux pour leur talent, leur disponibilité et leur motivation ! Cette année, les personnages de la Reine des Neiges ont célébré les fêtes de fin d'année sur la place de l'Église et les Schtroumpf ont rejoint la patinoire spécialement installée pour émerveiller les petits comme les plus grands. **Nouveauté !** Une boîte aux lettres géante a pris place devant le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire pour que les enfants puissent écrire au Père Noël qui leur a rendu réponse à tous !



Un circuit de Noël en 5 étapes a été proposé aux habitants.

■ Changement de régime de priorité



Pour permettre de lutter contre la vitesse excessive et sécuriser les carrefours, deux intersections seront modifiées prochainement. Des panneaux « STOP » seront installés route de Notre Dame de Grâce et à la Crochardais.

- Les usagers circulant sur la route de Notre Dame de Grâce devront marquer un temps d'arrêt et céder la priorité aux véhicules venant de la Haie qui sera par conséquent considérée comme voie prioritaire.
- Les usagers arrivant de Campbon et/ou des colonnes de tris de la Crochardais devront marquer un temps d'arrêt et céder la priorité aux véhicules venant en face et de la rue du Bois Joli qui sera par conséquent considérée comme une voie prioritaire.

■ Cimetière : expérimentation de végétalisation

Depuis de nombreuses années la commune a engagé une politique « Zéro phyto » sur l'ensemble de son territoire, et notamment dans le cimetière.

La politique « Zéro phyto » menée par la municipalité s'intègre dans une démarche globale qui vise à préserver l'environnement et à améliorer le cadre de vie de ses habitants. L'embellissement et l'entretien des lieux de mémoire sont une des priorités affichées.

L'heure n'est plus aux cimetières très minéraux sans un brin d'herbe.

Après avoir effectué les allées en gravier stabilisé drainant, une réflexion, menée en concertation avec le service Espaces verts et les élus, a permis de déterminer le choix de végétaliser les inter-tombes. Depuis cet automne, la plantation de *lipia nodiflora* (plante couvre sol sans entretien) est donc en phase test sur les espaces situés entre les tombes (seuls les carrés côté gauche sont pour l'instant concernés).

Dès le printemps, vous pourrez constater les premiers rendus de cet essai. En fonction du résultat obtenu, la végétalisation sera déployée sur l'ensemble du cimetière.

Nous remercions les concessionnaires de ne pas utiliser d'eau de javel ou produits similaires pour ne pas nuire au travail effectué et permettre à la nature de faire son travail.

lipia nodiflora



Cette plante constitue une alternative au gazon.

Lipia nodiflora aussi connue sous les noms de *Lipia repens*, *Phyla nodiflora* ou Verveine nodulaire est une plante herbacée aux tiges traçantes faisant partie de la famille des verbénacées.

Elles portent des petites feuilles vertes serrées qui forment un véritable tapis au ras du sol (pas plus de 10 cm de hauteur floraison comprise).

Mellifères, ses fleurs roses qui apparaissent dès le mois de mai se renouvellent jusqu'en septembre si le sol reste frais.

Inscriptions rentrée scolaire 2020-2021

École publique

L'inscription des enfants nés en 2017 s'effectue dès à présent en mairie :

Du lundi au samedi de 8 h30 à 12 h.
Ainsi que le vendredi de 13 h30 à 16 h30.

Pièces à joindre (hors cas particulier) :

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile

Pour visiter l'école publique ou pour toutes questions relatives à la scolarité de votre enfant, vous pouvez contacter Marie-Odile Legoux, directrice de l'école, au **02 40 91 88 09**.

École privée Sainte-Thérèse

Pour les inscriptions à la rentrée de septembre 2020 en maternelle et primaire, nous invitons fortement les familles à prendre contact rapidement avec le chef d'établissement, Nathalie Billy, au **02 40 88 14 34** ou par mail ec.quilly.ste-therese@ec44.fr

Cette année, l'école construit son projet autour des contes et légendes. Il amènera les élèves du CP au CM2 en voyage scolaire pour 3 jours à Sarzeau en avril prochain.

Les moments de convivialité se poursuivent avec toujours des échanges interclasses.

Les élèves vont aussi participer à un atelier cuisine pour fêter la chandeleur.

Un défilé est prévu dans les rues de Quilly lors du carnaval organisé par les enseignants.

Pour cette année encore, les élèves de la grande section au CM2 vont avoir la chance d'aller à la piscine de Savenay pour 10 séances à partir du 25 mars.

Enfin, pour clôturer une année d'apprentissage, les enfants pourront présenter aux familles de l'école des chants et des danses préparés durant la dernière période scolaire.

Comme l'an passé, L'OGEC organise des collectes de papiers pour aider au financement et à la gestion de l'école.

Dispositif « grand froid »

En prévision de périodes particulièrement difficiles pour les personnes vulnérables (grand froid, canicule, épidémie...), **un registre est tenu en mairie afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles** que ce soit en fonction de leur âge, de leur handicap ou de leur isolement.



La demande est réalisée :

- Soit par la personne concernée ou le cas échéant par son représentant légal,
- Soit par un tiers (personne physique ou morale : parent, médecin traitant, voisin, service de soins à domicile, etc.).

Lorsque la demande émane d'un tiers, celle-ci doit être effectuée par écrit (courrier ou courriel). Cette disposition vise à dégager la responsabilité des Maires et à assurer un certain formalisme à la demande afin d'éviter les signalements abusifs.

Vous pouvez venir vous inscrire sur ce registre aux horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie.

Élections municipales

Les élections municipales se dérouleront le dimanche **15 mars 2020** pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le dimanche **22 mars 2020**.

À savoir : les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Chaque citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne via le site www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaire/ISE

Il peut alors vérifier qu'il est bien inscrit sur une liste électorale, vérifier qu'il n'a pas été radié et connaître son bureau de vote.

■ Capture des chiens et chats en divagation et placement en chenil

Depuis ces dernières années, la **présence de chiens et de chats en état de divagation dans notre commune devient un problème récurrent**, tant au niveau de la salubrité publique (poubelles renversées, sacs éventrés) que de la sécurité.

En effet, de nombreux incidents pourraient être évités sur les voies de circulation si ces animaux étaient surveillés.

Il est rappelé que les propriétaires sont responsables de leurs bêtes, et qu'en cas d'accident causé aux personnes comme aux autres animaux, ils s'exposent à des poursuites pénales.

Par ailleurs, l'identification des chats et des chiens est obligatoire.

Pour lutter contre ce problème toujours plus croissant qui mobilise du temps et des finances communales, le conseil municipal, par délibération en date du 24 juin 2019, a voté la signature d'une convention avec l'association ANIM'TOIT de Prinquiau pour un montant de 1.25€/habitant.

Lors de la restitution à son propriétaire, les animaux ne peuvent être restitués qu'après paiement des frais de fourrière :



- Prise en charge : 25 €,
- Taux de de base pour la journée : 10 €,
- Pose d'une puce d'identification si inexistante : 60 €.

À ces frais, s'ajouteront les frais communaux qui s'appliqueront par animal capturé : +13 € de frais journalier de pension (communal, chenil) et +50 € de frais de ramassage et de divagation.

Si un animal est capturé blessé, il sera déposé dans la clinique vétérinaire partenaire la plus proche et les frais des soins seront facturés au propriétaire.

■ La téléassistance

Le Département propose un service de téléassistance 7j/7j et 24h/24h grâce à un dispositif d'écoute dédié aux personnes âgées, handicapées, isolées ou sortant d'hospitalisation. Le tarif est modulable en fonction des ressources et il n'y a pas de condition d'âge.

Formule classique

Chaque abonné dispose d'un boîtier raccordé à une ligne téléphonique. Une pression sur un déclencheur (médaillon ou montre) met la personne en relation avec le centre d'écoute téléassistance et permet de dialoguer sans décrocher le téléphone. Selon la nature de l'appel, les professionnels évaluent la situation et peuvent contacter ou faire intervenir les proches ou les services d'urgence.

Des services complémentaires peuvent également être proposés pour le même coût :

- Un détecteur de chute. Intégré au déclencheur porté en médaillon, il permet en cas de chute de provoquer automatiquement un appel au centre d'écoute téléassistance.
- Un détecteur de fumée qui permet, en cas de fumée, de déclencher une alarme et d'envoyer un signal au centre d'écoute.



- Une assistance pour les imprévus du quotidien : mise en relation avec un prestataire fiable pour des interventions d'urgence liées à la sécurité de la personne et de son logement (électricité, serrurerie...).

La demande d'installation est à effectuer à la mairie

Formule mobile

Les prestations offertes restent les mêmes que la formule classique mais la personne dispose en plus d'un téléphone mobile adapté avec dispositifs d'assistance qui lui permet d'être couvert quel que soit l'endroit où il se trouve : à l'intérieur comme à l'extérieur de sa maison.

- Touche SOS avec géolocalisation pour appel d'urgence,
- Possibilité d'intégrer une 2^e carte SIM pour passer des appels téléphoniques classiques,
- Appel facilité de 4 numéros à l'aide de touches pré-programmables en façade.

Formule GSM

L'abonné peut bénéficier de la téléassistance même s'il ne dispose pas de ligne fixe, en utilisant un boîtier sans fil fourni par le Département. Il n'aura pas à souscrire à un abonnement de téléphone fixe.

Quilly en photos

La municipalité



■ Commémoration du 11 novembre



■ Repas des aînés

Organisé le 16 novembre par le CCAS apour les seniors âgés de 70 ans et plus. L'après-midi s'est déroulé autour d'un délicieux repas préparé par le traiteur Clouet de Pont-Château et servi par les membres du conseil municipal et du CCAS. Une animation de qualité assurée par Patrick Laville a permis de maintenir une belle ambiance.

■ Animation de Noël, le 15 décembre. Départ de la balade de Noël aux lampions. Merci à tous les participants !



La vie associative



COMITÉ DES FÊTES
Soirée quiz le 5 octobre



LE CYCLO-TOURISME
Séjour à Douarnenez en mai

La vie associative

AS BRIVET
U9, vainqueurs du tournoi
de Saint-Malo-de-Guersac



ART FEST & CO
Fête de la musique,
le 15 juin

**LA FOURNÉE
DU PONT DE QUILLY**
Fête du village
du Pont de Quilly,
le 1^{er} juin





Atelier fabrication de nichoirs à mésanges
avec l'association Terre d'Avenir, en septembre



Ateliers décorations de Noël,
les 20 novembre et 4 décembre



Accueil périscolaire PEP AA

Les Petits Dynamiques ont commencé cette année scolaire avec de nouveaux projets.

Les enfants ont pu, pendant la première période de l'année, vivre des activités de sensibilisation à l'environnement et sont allés explorer le jardin partagé.

Pendant la période suivante, les enfants ont été sollicités pour faire découvrir aux autres leurs talents (dans le domaine qu'ils avaient envie de partager : allant de la danse, à la musique, au sport, aux activités manuelles ou à toute autre compétence). Kelly Autret, en bac pro SAPAT, a rejoint notre équipe quelques semaines pour un stage pendant cette période (cf photo).



Les activités ont lieu chaque jour, matin et soir. Les enfants ont également la possibilité de bénéficier de l'aide aux devoirs proposée tous les jours après le goûter par l'équipe d'animation.

L'équipe souhaite rappeler qu'à chaque fin de période, nous accueillons les familles afin de partager un moment convivial autour d'un goûter préparé par les enfants, ou autour d'une activité (jeux de société par exemple).

N'hésitez pas à venir nous y retrouver, c'est l'occasion de partager un moment avec votre ou vos enfant(s) et l'équipe d'animation avant de se dire au revoir pour les vacances.

Contact

Les inscriptions à l'accueil périscolaire sont possibles toute l'année. Les dossiers d'inscriptions sont disponibles à l'adresse suivante :

www.pep-atlantique-anjou.fr/petits-dynamiques-quilly.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter par email à l'adresse lespetitsdynamiques@lespep.org ou par téléphone au **02 40 91 88 08**.

L'équipe
des Petits
Dynamiques vous
souhaite une très
bonne année
2020 !

APEL Sainte-Thérèse

Cette année, l'école Sainte-Thérèse compte 55 élèves.



Un très gros projet rythme l'année scolaire : la classe transplantée qui aura lieu en avril.

Les enfants des classes de primaires auront la chance de partir près de Sarzeau et de faire multiples visites comme la forêt de Brocéliande et le Château de Sussino ainsi que des activités sur la plage. Le bureau et l'équipe pédagogique ont travaillé d'arrache-pied pour permettre ce voyage de 3 jours qui sera une grande première pour l'école Sainte-Thérèse.

L'école a mis en place une collecte mensuelle de papiers. Les fonds récoltés servent aux différentes activités de l'école comme la chandeleur et le carnaval. Surtout, ne jetez plus vos papiers mais venez les déposer aux prochaines collectes de 9h à 12h : 8 février, 28 mars, 16 mai et 13 juin 2020. Nous pouvons aussi nous déplacer pour récupérer vos papiers. Pour cela, il suffit de nous joindre au **02 40 91 82 69**.

Pour clore l'année 2019, le 13 décembre a eu lieu le spectacle de Noël rythmé par des chants des élèves et la venue du Père Noël. Pour cette occasion, les enfants ont enfilé leur tablier et leur toque de cuisinier afin de proposer des dégustations sucrées à leurs parents.

Les Tréteaux

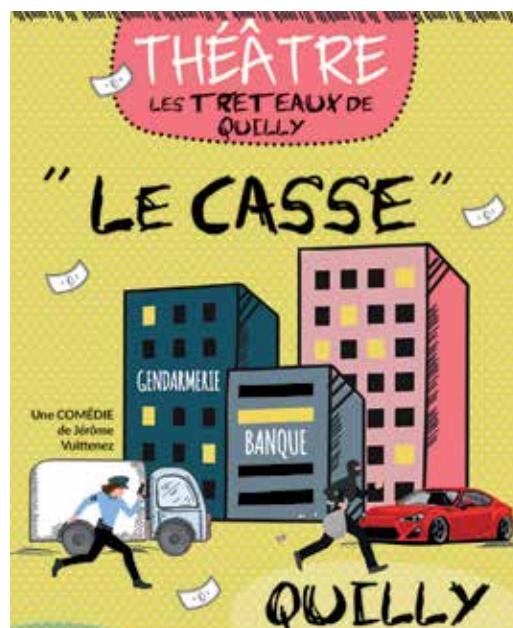
La saison 2020 commence ! La troupe a le plaisir de vous jouer cette année « Le casse » de Jérôme Vuittenez.

Suite à l'assemblée générale, quelques changements ont été effectués au sein du bureau de la troupe. Arnaud Guichon prend la présidence et le bureau reste inchangé : Lucien Treuil : vice-président, Marie Ange Oheix : trésorière, Aurélia Guichon : vice-trésorière, Julie Oheix Tessier : secrétaire et Emmanuelle Picard : vice-secrétaire.

N'hésitez pas à venir nous voir pour devenir vous aussi bénévoles de la troupe ! Nous sommes toujours en recherche active.

C'est le moment de prendre des notes ! Eh oui, cette année quelques petits changements au niveau des dates de représentations 2020. Elles auront lieu : les vendredis 07 février et 14 février, les samedis 1^{er}, 08 et 15 février, les dimanches 02, 09 et 16 février.

Vous aurez la possibilité de venir réserver vos places et récupérer vos tickets les samedis 18 et 25 janvier, entre 10h et 12h, dans le hall de la salle polyvalente. Pas de panique pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer ! Vous pourrez comme l'année dernière réserver vos places par téléphone et récupérer vos tickets le jour de la représentation.



+ d'infos

Retrouvez toutes les informations et les actualités de la troupe en exclusivité sur notre page

 [les Tréteaux de Quilly.](#)

La chorale Au ras du sol fête ses 15 ans !



L'association a repris ses activités le 10 septembre (le mardi de 18h30 à 20h à la salle polyvalente de Quilly) avec Tiphaine Philippon comme cheffe de chœur depuis septembre 2016.

La chorale se compose de 33 choristes : 15 altos, 8 hommes et 10 sopranos. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 nouvelles choristes à la rentrée et 3 hommes dont l'un suite à notre concert du mois d'avril dernier. Mais, la venue de nouveaux est toujours possible même en cours d'année. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Cette année, nous fêtons les 15 ans d'existence de ce petit groupe monté en 2005 par Françoise Megdad, autrefois directrice de l'école publique de Quilly, à la demande des parents d'élèves.

D'où le nom très modeste choisi par notre chorale car personne n'imaginait à l'époque le parcours et la longévité de notre groupe. Certains membres sont là d'ailleurs depuis le début !

Notre répertoire s'enrichit d'année en année : des chansons françaises (« si maman si » de France Gall, « Sympathique » de Pink Martini, « La mauvaise réputation » de Brassens, « Le dîner » de Bénabar...), des chants traditionnels (chant marin, Tri Yann...), des canons divers (Canon de la paix, Canten Senores cantores, canon d'Israël...), des chants du monde (« Freedom » un negro spiritual, « Lluba » un chant traditionnel tzigane, « Dindirindin » un chant espagnol du 16^e siècle...).

Comme chaque année, nous organiserons le 05 avril prochain notre concert caritatif dans le cadre de Rétina dans l'église de Quilly et nous recevrons la chorale de la Chapelle-Launay. Nous restons ouverts à toute proposition d'invitation.

Contact

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au **06 33 06 78 01** ou par mail à choraleaurasduisol@gmail.com

Association des Donneurs de Sang

Donner 1 heure de son temps permet de sauver 3 vies !

Toutes nos collectes de 2019 se sont déroulées à Quilly et le résultat a été une grande réussite avec une moyenne de 55 donneurs par collecte : 5 donneurs de plus qu'en 2018. Bravo à vous ! Nous espérons continuer sur cette lancée et même faire mieux en 2020.

En 2019, l'Établissement Français du Sang a lancé une campagne de communication afin d'inciter les personnes à accorder une heure de leur temps pour faire un don de sang.

Passer la porte d'un lieu de collecte, c'est s'engager dans une aventure humaine extraordinaire qui permet de consacrer une heure de son temps à soi mais aussi aux autres... Les autres, ce sont les 3 patients dont la vie sera sauvée à chaque don.

Donner son sang ne prend qu'une heure mais le service rendu est démultiplié car il permet de sauver 3 vies, en référence aux 3 composants du sang : les globules rouges, le plasma, les plaquettes. Chaque jour, en France, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour soigner les malades.

Les produits sanguins, issus des dons de sang, ont une durée de vie limitée. C'est pourquoi, pour répondre aux besoins des malades, la mobilisation des donneurs est nécessaire de manière régulière et continue.

Nous comptons sur vous !

À vos agendas

- **Spectacle comique** « Le voyage extraordinaire de Joseph Cougnasse » : **dimanche 26 janvier**, Sainte-Anne-sur-Brivet
- **Assemblée générale** : **vendredi 7 février**, Sainte-Anne-sur-Brivet
- **Loto** : **dimanche 29 mars**, Sainte-Anne-sur-Brivet.

Collectes de sang

Salle polyvalente de 16h30 à 19h30 :

- Quilly : jeudis 14 mai et 17 septembre
- Sainte-Anne-sur-Brivet : mardi 10 mars, lundis 20 juillet et 28 décembre.

POUR DONNER SON SANG, IL FAUT...

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser au moins 50 kg ;
- Présenter une pièce d'identité
- Bien boire avant et après le don
- Pas être à jeûn.

Contact Céline Poiroux - pceline44@hotmail.fr
06 98 37 07 11

f Don du sang Sainte Anne sur Brivet-Quilly



Les Amis réunis

L'association est mise en « sommeil » mais la porte est grande ouverte à qui désire reprendre le « flambeau ».

Bonne année 2020 !

West country

Au pays des cowboys !

Il était une fois à Quilly, un groupe de danseuses et danseurs, passionnés de musique et de danses country . Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre tous les vendredis soirs de 18h30 à 21 h30 quelque soit votre niveau (débutant, intermédiaire ou confirmé). Bonne humeur et détente au rendez-vous !



Bouge ta commune Quilly

L'association est toute nouvelle depuis la rentrée de septembre 2019.

Un groupe de quelques personnes a voulu créer une association pour essayer de dynamiser la commune en apportant de nouvelles idées. Elle a pour projet d'organiser 2 ou 3 manifestations dans l'année.

Le 1^{er} décembre dernier, le shopping de Noël s'est déroulé avec une dégustation d'huîtres, de tartiflette et la présence de multiples exposants.

Pour cette année, nous organisons un spectacle d'humour avec Zize, humoriste qui s'est fait connaître grâce à l'émission de télévision « La France a un incroyable talent » sur M6 spectacle le vendredi 27 mars.

Par ailleurs, une chasse aux œufs pour la période de Pâques est en cours de réflexion.

L'équipe de Bouge ta Commune serait ravie de connaître vos attentes sur d'éventuelles activités que vous aimeriez voir naître sur votre commune.

Contact

Julie Oheix Tessier
07 50 63 27 06
oheixjulie@yahoo.fr



AS Brivet

Le Président et le comité directeur de l'ASB vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020, qu'elle vous apporte joie et bonheur.



La saison 2019/2020 sera particulièrement riche en émotion pour l'ASB, qui fêtera ses dix ans en 2020, et qui prépare sa fusion pour septembre 2020 avec Campbon et la Chapelle Launay.

Riche de 262 licenciés pour cette nouvelle saison, l'ASB compte 3 équipes seniors, 1 équipe loisir, 2 équipes U13 en entente avec Campbon, 1 équipe U12 élite, 2 équipes U10/U11 et 50 joueurs à l'école de football U6 à U9.

L'ASB est également dans 2 groupements :

- Pour les masculins de U14 à U18 avec Campbon, La Chapelle Launay et Guenrouët où nous avons 20 joueurs de l'ASB.
- Pour les féminines (Demoiselles du Sillon) de U11 à seniors avec Campbon, Savenay, La Chapelle Launay, Prinquiau et Malville où nous avons 11 joueuses de l'ASB.

L'ASB c'est aussi du futsal le mercredi soir à Quilly avec une quinzaine de licenciés pour cette activité dans la salle des sports.

C'est à vous : joueurs, parents, éducateurs, nettoyeurs des locaux, membres des divers commissions, bénévoles et joueurs assidus, que le mérite en revient. Merci pour votre engagement et dévouement

à écrire l'histoire de l'ASB.

Merci aux deux municipalités de l'ASB qui assurent un soutien financier, matériel et moral, et permettent à nos licenciés de pratiquer notre sport sur des terrains de qualité. Merci à nos précieux partenaires et sponsors qui sont indispensables pour maintenir le bon fonctionnement de notre club.

Le club ne pourrait pas continuer sans cet engagement d'hommes et de femmes passionnés et amoureux de nos couleurs.

C'est dans cet esprit de convivialité, de partage, de solidarité et de compétitivité que le président et le comité directeur souhaitent entreprendre cette ultime saison de l'ASB.

Bonne saison à tous ! Nous comptons sur vous, comme vous pouvez compter sur nous !

Le Président et le comité directeur.

Retrouvez-nous sur brivet.footeo.com.



- **Mercredi 8 janvier** : loto à Quilly
- **Mercredis 19 et 26 février** : loto à Sainte-Anne-sur-Brivet

- **Samedi 22 février** : tournoi futsal U12/13 2^e challenge Ludo Corbé à Sainte-Anne-sur-Brivet
- **Samedi 25 avril** : tournoi U8/U9 et U10/U11 à Sainte-Anne-sur-Brivet
- **Judi 21 mai** : tournoi de sixte à Quilly.
- **Vendredi 1^{er} mai** : 10 ans de l'AS Brivet avec de nombreuses animations pour tous les âges dans l'après-midi suivi d'un repas-spectacle.

Art Fest & co

Depuis 5 saisons, l'association Art Fest & Co organise la fête de la musique en juin à Quilly. Une scène est installée et ouverte à tous les musiciens qui le souhaitent. La programmation va de l'école de musique, aux groupes de rock locaux et nationaux, en passant par les compositeurs et chanteurs.

Quilly résonne de toutes les musiques pour la plus grande joie de tous !

La Fête de la Musique est l'occasion pour tous les musiciens de se produire bénévolement, des plus conventionnels aux plus insolites.

À cette occasion, l'association encourage tous les passionnés de musique à se joindre à elle pour participer activement à cet événement sur la scène.

Vous êtes musicien(s) amateur(s) ou professionnel(s), vous rêvez d'exprimer votre talent, l'association Art Fest & Co coordonne les initiatives musicales.

Elle accompagne les groupes ainsi que les porteurs de projet, apporte une aide technique et centralise tous les concerts pour le 13 juin 2020 dans un programme commun.



+ d'infos



artfestandco

Comité sportif de Quilly : section cyclotourisme



L'équipe cyclo progresse de nouveau en 2019.

Le groupe cyclo est passé de 38 à 41 licenciés à la FFVélo (Fédération Française de Cyclotourisme) avec toujours 2 féminines. À cet effectif, il faut ajouter 6 adhérents supplémentaires : marcheurs et sympathisants. En fonction du niveau de la forme physique et de l'âge, nous pratiquons ces activités en veillant à la sécurité de tous dans une bonne ambiance sportive. A l'arrivée, nous nous retrouvons toujours pour un moment d'échange et de convivialité.

Comme la saison 2018, l'année 2019 a été marquée par une excellente participation aux sorties organisées tous les dimanches matins. Le jeudi rassemble moins de participants mais les passionnés sont toujours présents.

Pour 2020, après une courte trêve pour les fêtes de fin d'année, les randonnées du club reprennent le dimanche 19 janvier. Les sorties internes sont toujours organisées le dimanche matin et le jeudi. Le rendez-vous est donné sur le parking à l'arrière de la salle annexe et les horaires de départ et les circuits sont affichés à l'extérieur du local des cyclos, une

semaine à l'avance. La distance varie entre 50 et 90 km suivant l'heure de départ.

Pour la partie loisir, un week-end a été organisé du 10 au 12 mai en Bretagne dans le pays de Douarnenez. Un groupe de 35 personnes (cyclos et épouses) a participé à ce séjour.

Logés face à la mer dans un centre de vacances, quartier de Tréboul, nous avons découvert la région jusqu'à la pointe du Raz et avons passé une excellente fin de semaine. N'oublions pas non plus notre traditionnel pique-nique familial qui a eu lieu le dimanche 30 juin sur les bords du canal de Nantes à Brest. Pour 2020, celui-ci sera organisé le dimanche 28 juin.

Contact

Si vous aimez le vélo mais que vous êtes indécis, n'hésitez pas à venir le dimanche matin pour faire quelques sorties avec nous. Vous serez les bienvenus !

02 40 56 52 76 ou **02 40 91 83 52**.

La Fournée du Pont de Quilly

Une cinquantaine de villageoises et villageois du Pont de Quilly se sont réunis le samedi 1^{er} juin pour fêter le 15^e anniversaire de la traditionnelle fête de village autour du vieux four du village en bénéficiant d'une très belle journée illuminée par un très beau soleil et une forte chaleur.

Tout le monde s'est retrouvé pour partager avec les invités des autres villages, un apéritif muscadine et jus de fruits, le tout servi bien frais et accompagné de plusieurs toasts et cakes fabriqués par les excellentes animatrices culinaires du village.

Le repas a ensuite commencé par la dégustation d'un rôti de porc dans l'échine et d'un pâté cuits au feu de bois dans le vieux four du village et servis avec un gratin dauphinois. Musiques et chants ont égayés la

journée qui s'est terminée tard dans la nuit.

Cette année, le village a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux couples, Sophie et Laurent ainsi que Stéphanie et Mickaël avec leurs enfants. Les villageois et villageoises leur ont d'ailleurs manifesté la joie de les compter parmi eux et leur souhaitent à nouveau une bienvenue au Pont de Quilly.

Merci à eux d'avoir répondu présents à cette fête !



Les membres du Comité vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020.

Comité des fêtes

Tout d'abord, l'ensemble des membres du Comité tient à remercier chaleureusement toutes les personnes et les familles qui étaient présentes lors de notre soirée quiz du 5 octobre. Cette 2nde édition avec notre partenaire « Éclipse Animation » a réuni 17 équipes et s'est déroulée dans la bonne humeur autour de questions sur des thèmes divers et variés et pour finir un quiz musical. Pas besoin d'être un génie pour participer et gagner. Il s'agit d'un bon divertissement accessible à tous. Nous avons décidé de maintenir cette animation pour 2020 qui est proposée à prix coûtant pour le Comité des Fêtes. Notre objectif est de permettre à une famille de 4 personnes ou un groupe d'amis de passer une bonne soirée à un tarif très raisonnable. Rendez-vous encore plus nombreux le samedi 3 octobre 2020 avec une nouvelle formule encore plus dynamique : un mélange de blind test et de quiz musical avec buzzer !



Toute l'année, location de matériel et de vaisselle : pour plus d'info, allez sur le site de la mairie www.quilly.fr rubrique « Cultures, Loisirs »/ « Comité des Fêtes »/ « Liste du matériel à louer ».

À vos agendas

- **Dimanche 5 avril 2020 de 9h 30 à 13h** : buvette, vente et dégustation d'huîtres
- **Samedi 3 octobre 2020 à 20h** : soirée quiz musical/blind test

Vous avez des idées d'animations et des choses à nous proposer ou envie de vous investir à nos côtés dans l'animation de Quilly ? Venez nous rejoindre dans l'organisation de ces manifestations. Nous vous accueillerons avec grand plaisir et dans une ambiance conviviale. Nous avons besoin de bénévoles !

Contactez-nous par mail : comitefetesquilly@gmail.com

Membres actifs : Anne-France Loyer, Valérie Viaud, Anthony Fougère, Anthony Tessier, Lucien Treuil.

Le bureau : Président : Stéphane Veillé, trésorier : Cyrille Godard et secrétaire : Laurent Robert.

UNC Campbon-Quilly

Une nouvelle année, c'est naturellement l'expression des vœux, mais aussi le moment de revenir sur les faits importants de l'association en 2019.



Au cours de l'année, nous avons commémoré les anciens combattants de la grande guerre 14-18 et celle de 39-45, sans oublier les victimes des combats d'Algérie et des morts pour la France des opérations extérieures et des attentats. À Quilly, 64 personnes sont tombées pour la France entre 1914 et 1918 et 7 entre 1939 et 1945. Ils figurent tous au monument aux morts. Nous devons retenir ces victimes du passé dans notre mémoire, pour aujourd'hui essayer de garantir un pays durable. Le 11 novembre dernier, 101 ans après la fin de la guerre et enfin le retour de la paix, les anciens combattants d'Algérie et des OPEX étaient entourés de la municipalité, d'une délégation de pompiers de Campbon et de Guenrouët, de la population et d'enfants pour rendre hommage à toutes les victimes, après un défilé entre la mairie et le cimetière. En 2019, nous avons activement participé au bon déroulement du centenaire des anciens combattants de Loire-Atlantique à Pont-Château. Ce rassemblement sur une journée a permis la transmission du devoir de mémoire vers les plus jeunes et a notamment réuni 400 portes drapeaux et plus de 3 000 personnes.

Si vous souhaitez rejoindre nos valeurs citoyennes, patriotiques et fraternelles, vous êtes les bienvenus. Prenez contact au **06 52 75 60 38**.



Tarifs 2020 de location des salles municipales



SALLE POLYVALENTE	Commune	Hors commune
Associations loi 1901		
Bal-loto-belote-spectacle	83 €	665 €
Repas	83 €	380 €
Réunion, vin d'honneur	Gratuit	208 €
Repas adhérents	Gratuit	208 €
Option sono	Gratuit	129 €
Option office-cuisine	Gratuit	129 €
Autres associations et particuliers		
Activités scolaires	Gratuit	Gratuit
Réunion, vin d'honneur	117 €	208 €
Location 1 jour	189 €	369 €
Location 2 jours	303 €	606 €
Option office-cuisine	53 €	129 €
Réveillon (toutes option incluses)	404 €	909 €

SALLE ROGER PLISSONNEAU	Commune	Hors commune
Associations loi 1901		
Réunion	Gratuit	129 €
Repas adhérents	Gratuit	177 €
Autres associations et particuliers		
Réunion, vin d'honneur	71 €	129 €
Location 1 jour	104 €	226 €
Location 2 jours	182 €	354 €
Repas réveillon	128 €	261 €

SALLE ANNEXE	Commune
Réunion de famille suite à une cérémonie d'inhumation	38 €
Vin d'honneur	74 €

■ Aides alimentaires

Campagne d'hiver 2019/2020

- **La Croix-Rouge**
Délégation de Savenay
26, bd des Acacias 44260 Savenay
06 89 77 87 66 (prendre rdv pour le dossier)
La vestiboutique est ouverte à tout public
le mardi de 9 h 30 à 17 h.
La distribution alimentaire pour
les bénéficiaires le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30.
- **Les Restos du Cœur**
Centre de Savenay
2, bd des Acacias 44260 Savenay
06 64 40 12 67
ad44.savenay@restosducoeur.org
Distribution le jeudi de 9 h à 12 h.
- **Centre Saint-Gildas-des-Bois**
Ferme école
44530 Saint-Gildas-des-Bois
02 40 01 50 53 - rdc44.stgildas@free.fr
Distribution le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30.
- **Centre de Pont-Château**
7, allée du Brivet - 44160 Pont-Château
09 81 24 89 86 - rdc44.ponchateau@free.fr
Distribution le jeudi de 13 h 30 à 16 h.

■ Information service assainissement collectif



Depuis le 1^{er} juillet 2019, la société SUEZ devient le délégataire du **service d'assainissement collectif** pour le Syndicat Mixte d'Assainissement du Haut-Brivet (communes de Sainte-Anne-sur-Brivet, Campbon et Quilly) pour une durée de 10,5 ans.

Contact

- **Service client** du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 13 h : 0977 408 408
- **Urgence 24h/24** : 0977 401 115

■ Faire appel à un conciliateur de justice



Lorsqu'un différend existe entre deux personnes et qu'un procès pour le régler paraît disproportionné, le recours au conciliateur de justice est une solution simple, rapide, gratuite et souvent efficace d'en venir à bout en obtenant un accord amiable.

La conciliation est un des modes alternatifs de règlement des litiges. Elle est entièrement gratuite. Elle nécessite la présence des parties et leur accord.

Qui est le conciliateur ?

Le conciliateur de justice a pour mission, à titre bénévole, de rechercher le règlement amiable d'un différend. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient des personnes physiques ou morales en présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion.

Quel est le champ de compétences du conciliateur ?

Il intervient dans de nombreuses affaires : problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen, servitudes, nuisances...), différends entre propriétaires et locataires, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelle de voisinage, désaccord entre un fournisseur et un client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, différends relatifs à un contrat de travail, etc. Par contre, le conciliateur de Justice ne peut pas intervenir dans les conflits d'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire), de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales et de conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif).

Comment saisir le conciliateur ?

Les permanences ont lieu à la mairie de Savenay les 2^{es} et 4^{es} mardis de 14 h à 17 h sur rendez-vous uniquement. Il vous suffit de fixer ce rendez-vous en appelant l'accueil de la mairie de Savenay au 02 40 58 39 39.

■ Un gilet pour leur sécurité

Le port du gilet fluorescent sauve des vies.

La couleur verte fluorescente signale les élèves en plein jour. La nuit, ce rôle est assuré par les bandes rétro réfléchissantes du gilet.

- Vis-à-vis des automobilistes, le gilet renforce la visibilité des élèves lorsqu'ils rejoignent leur point d'arrêt ou leur domicile.
- Vis-à-vis des conducteurs et des conductrices de cars, il permet de repérer les élèves à leur point d'arrêt.

+ d'infos

aleop.paysdelaloire.fr



■ Les dangers internet

Les gendarmeries de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois vous informent sur les dangers de l'internet.

Conseils :

- Un pseudo peut cacher n'importe qui. On ne sait pas qui est la personne derrière l'écran.
- Ne pas diffuser son nom, âge, adresse, numéro de téléphone... (Tout particulièrement les informations personnelles dans le profil de messageries instantanées telles que Windows Live Messenger ou ICQ).
- Inscrivez-vous sur les sites avec l'accord de vos parents (si vous êtes mineurs).
- Il ne faut pas se déshabiller devant une webcam.
- Si vous voyez une image choquante, parlez-en à vos parents ou à un adulte de confiance.
- N'allez pas à un rendez-vous seul, non accompagné d'un adulte. Il ne faut pas donner son adresse personnelle mais se rencontrer dans un lieu public où il y a du monde.
- Méfiez-vous des informations qui circulent sur internet, qui peuvent parfois s'avérer dangereuses (incitation à la violence, à l'anorexie ou au suicide...).
- Faites attention à ce que vous mettez sur votre blog

ou site internet. Ceci est notamment vrai pour des photos ou des vidéos de vous-même ou d'autrui, voire de votre maison. Il faut retenir qu'il ne faut pas mettre sur internet quelque chose que l'on veut garder privé.

- Prudence à d'éventuels « prédateurs » qui entrent en contact par bavardoirs, messagerie instantanée, courriers etc. Ils se font passer pour des jeunes le cas échéant. Ils manifestent de l'attention, de la gentillesse, de la compassion à vos problèmes et s'intéressent à vos goûts.

N'oubliez pas que sur internet, vous n'êtes pas anonymes. Votre adresse IP permet de remonter jusqu'au titulaire de l'abonnement internet.

Faites attention aux propos que vous tenez. Comme dans la vie de tous les jours, il est interdit d'insulter quiconque et de tenir des propos discriminatoires ou haineux (racisme, moqueries par rapport au physique...).

Contact

Gendarmeries de Pont-Château : **02 40 01 60 13**
ou de Saint-Gildas-des-Bois : **02 40 01 40 14.**

Testez le covoiturage



Pourquoi ne pas tester le covoiturage avec les collègues de bureau ou ceux de votre zone d'activité ? Trouvez votre covoitreur régulier sur ouestgo.fr, La plateforme publique et gratuite du Grand Ouest.

Inscrivez-vous, et renseignez votre trajet, 46 000 inscrits vous y attendent !

Une fois, deux fois, trois fois par semaine, c'est vous qui choisissez votre fréquence !

Vous êtes prêts ? Alors, changez, testez, covoitrez ! www.ouestgo.fr

Une question ? Un doute ? Appelez éhop, l'association vous accompagnant dans votre démarche : **02 99 35 10 77**

Passez en mode avenir : La Mission Locale Rurale du Sillon

La Mission Locale : une seule adresse pour tous vos projets.

EMPLOI

Ici vous trouverez de nombreuses offres d'emploi d'entreprises locales et de nos partenaires. Vous y trouverez aussi des conseils pour faire votre CV et préparer vos entretiens que vous passerez avec succès.

FORMATION

Le meilleur moyen de trouver un emploi, c'est d'être bien formé. En poussant la porte de votre Mission Locale, vous trouverez un partenaire pour vous aider à construire votre projet.

Quelle filière, quelle formation ? Quelles perspectives d'emploi ? Quelles solutions de financement ?

Un conseiller vous aide à mettre toute votre énergie dans la bonne direction.

ORIENTATION

Se poser les bonnes questions, c'est le premier pas vers une bonne orientation. La Mission Locale est là

pour vous aider à trouver la filière qui vous correspond le mieux, découvrant des métiers grâce à des périodes d'immersion en entreprises.

VIE QUOTIDIENNE

Parce que beaucoup de contraintes peuvent nous empêcher d'accéder à l'emploi, la Mission Locale aide les jeunes dans tous les autres aspects de la vie : Accéder au permis de conduire, trouver un logement, se soigner, régulariser sa situation auprès de la justice...

Contact

À chacune de vos questions, vous trouverez dans votre Mission Locale, des aides, des réponses à vos questions.

RDV : **02 40 01 55 84** ou secretariat@ml-sillon.org

Suivez-nous : [f missionlocaleruraledusillon](https://www.facebook.com/missionlocaleruraledusillon)

17, rue des Forges, 44530 Saint-Gildas-des-Bois

Nos prochains évènements :

- Salon « Trajectoire » (Orientation, formation, changer de métier) : du 23 au 25 janvier 2020
- RDV saison Alternance : 7 mars 2020.

Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Le recensement est obligatoire à partir des 16 ans et doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. La démarche s'effectue auprès de la mairie de votre lieu de domicile en fournissant les documents suivants :

- Une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité)
- Le livret de famille.

Sachez que la démarche est désormais possible en ligne en vous connectant au site www.majdc.fr

Nouvelles consignes pour la collecte de l'amiante en déchèterie

Afin de prévenir les risques pour la santé liés à la manipulation de l'amiante, les modalités de collecte de l'amiante en déchèteries évoluent avec notamment :

- Une inscription préalable obligatoire auprès du service environnement,
- Un conditionnement des déchets d'amiante en sacs ou films plastiques.

Lors de la manipulation, protégez-vous avec des masques anti poussières, des combinaisons et gants étanches, des lunettes et des surbottes

Il est préférable d'humidifier pour éviter l'émission de poussière et de ne pas découper, casser ou frotter les éléments à base d'amiante.

Pour votre sécurité, n'hésitez pas à faire appel à des entreprises certifiées pour les travaux de retrait et de matériaux contenant de l'amiante

Liste des entreprises certifiées : <https://certification.afnor.org/gestion-des-risques-sst/traitement-de-l-amiante>



À savoir :

- Les dépôts sont limités à 1 m³ par foyer et par permanence. En cas de dépôt supérieur, prévenir le service environnement pour accord.
- L'amiante libre et friable est refusée.
- Seules les déchèteries de Savenay et de Saint Étienne de Montluc acceptent les déchets d'amiante lors de périodes définies. Pensez à vous renseigner à l'avance pour connaître les dates de collecte.

+ d'infos

Communauté de Communes Estuaire et Sillon - Service Environnement - **02 40 56 82 53**
environnement@estuaire-sillon.fr

Bibliothèque

Animations à venir

Exposition Fertile et atelier créatif : Émilie Lanoë, plasticienne et médiatrice en art, œuvre depuis plus de 10 ans pour l'éducation créative et bienveillante. Les bibliothèques sont depuis longtemps son terrain d'expérimentation. Intéressée par le projet de développement et le dynamisme de la bibliothèque de Quilly, elle a tout de suite accepté de venir présenter son exposition (en accès libre du 4 au 29 février) et d'animer un atelier sur le thème de l'éveil à la créativité (inscription par binôme parent/enfant samedi 7 mars de 14 h à 16 h 30).

Rentrée littéraire de printemps : Envie de lecture ? Valérie Fourel de la librairie Apostrophes à Savenay viendra vous présenter sa sélection de livres coup de cœur de la rentrée littéraire du printemps 2020. Rendez-vous le samedi 21/03 de 11h à 12h.

Bébés Bouquineurs : Pour le premier semestre de l'année, les bébés bouquineurs ont rendez-vous les mercredis 05/02, 25/03, 29/04, 27/05 et 17/06. Afin de varier les plaisirs, nous leur proposerons des lectures, des chansons, du coloriage et bien d'autres animations. Nouveauté cette année, les activités débiteront à 10 h !

Atelier déco de printemps : Ouvert à tous sur inscription, nous vous invitons à venir participer aux prochains ateliers déco qui se tiendront les mercredis 25/03 et 08/04 de 14 h à 17 h. Objectif : re-décorer la bibliothèque aux couleurs du printemps !



Tournois de jeux vidéos : Pour les gamers et tous ceux que la culture vidéo-ludique intéresse, des rendez-vous vous seront proposés tout au long de l'année (tournois en individuel ou par équipe, jeux de coopération entre amis ou en famille, après-midi découverte...). Renseignements auprès du bibliothécaire.

Retour sur l'année 2019

- **Atelier fabrication de nichoirs à mésanges** : Invitée par la bibliothèque, l'association Terre d'avenir est venue en septembre pour animer un atelier de fabrication de nichoirs à mésanges. 18 nichoirs ont été fabriqués.)
- **Rencontre E-médiat'** : Au mois d'octobre s'est tenue la deuxième édition des rencontres E-médiat'. Organisé à l'échelle du réseau des bibliothèques, ce festival a permis aux enfants de Quilly de tester leur créativité sur tablette numérique (réalisation d'un film en stop-motion) et de mesurer leur agilité à l'occasion d'un tournoi de jeux vidéos.

Calendrier des fêtes

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR
25 janvier	Permanences réservation places de théâtre	Les Tréteaux
1, 2, 7, 8, 9, 14, 15 et 16 février	Représentations de théâtre	Les Tréteaux
7,8, 13 et 14 mars	Représentations de théâtre	Théâtre'actif
20 mars	Carnaval	APEL Sainte-Thérèse
21 mars	Carnaval	Amicale Laïque
27 mars	Soirée comique	Bouge ta commune Quilly
5 avril	Dégustation d'huîtres	Comité des Fêtes
5 avril	Loto	Amicale Laïque
5 avril	Concert chorale	Au ras du sol
18 avril	Marché de printemps et du terroir	Art Fest & co
21 mai	Tournoi de sixte	AS Brivet
3 juin	Loto	Les Amis de Planté
13 juin	Fête de la musique	Art Fest & co
20 juin	Kermesse	Amicale Laïque
21 juin	Kermesse	APEL Sainte-Thérèse
4 juillet	Courses semi-nocturnes	Comité sportif
22 août	Concours de pétanque	Les Boules Dog's
26 août	Loto	AS Brivet
12 septembre	Bal des célibataires	Art Fest & co
3 octobre	Quiz	Comité des Fêtes
9 octobre	Soirée du goût	APEL Sainte-Thérèse
10 octobre	Fête de la citrouille	Amicale Laïque
7 novembre	Concours de palets	Amicale Laïque
14 novembre	Repas des Aînés	La Municipalité
5 décembre	Marché de Noël	Bouge ta commune Quilly
11 décembre	Arbre de Noël	APEL Sainte-Thérèse
13 ou 20 décembre	Animation de Noël	Municipalité et Amicale Laïque

14 mai 17 septembre	Collecte de sang	Association des donneurs de sang de Sainte-Anne-sur-Brivet/Quilly
------------------------	-------------------------	---

16 mai 5 septembre 5 septembre	Fête des village	Le Pont de Quilly À l'Est de Quilly Le Bois Joli et la Crochardais
--------------------------------------	-------------------------	--

